

# Le Pacte civique : des engagements pour le « vivre ensemble »

**Le Pacte civique a été lancé par une vingtaine d'associations. Un appel à des personnes et à des organisations prêtes à se transformer et à transformer la société pour inventer un « futur désirable pour tous ».**

↳ Être créateurs de sens, de sobriété, de justice et de fraternité sont les quatre impératifs fondamentaux contenus dans le Pacte civique. Les 14 et 15 mai 2011 à Issy-les-Moulineaux, 500 personnes ont participé au lancement de cette démarche préparée par un collectif inter associatif depuis cinq ans. Pour Jean-Baptiste de Foucauld, l'un des initiateurs du Pacte : « *il s'agit de provoquer une prise de conscience pour débattre, ouvrir de nouvelles voies et penser, agir, vivre autrement en démocratie. La crise multiforme que nous connaissons est sociale, écologique, économique et financière. Elle nous invite à réviser nos certitudes, à favoriser les coopérations, la confiance mutuelle, et à vivre plus positivement les conflits.* » Ce postulat a été largement par-

tagé par plusieurs personnalités. Jacques Delors a jugé cette « *entreprise radicale* ». « *Face aux dérives de notre société de plus en plus individualiste, qui confond paresse et pauvreté, face au culte de l'instantané, à la poussée du populisme, le Pacte civique redonne aux citoyens une perspective et nous incite à faire société.* »

## Le syndicalisme participe à la construction du sens

Marcel Grignard, secrétaire général adjoint de la CFDT, a souligné l'intérêt du Pacte civique pour « *structurer des passerelles entre les différents acteurs de la société civile dont le syndicalisme qui participe à la construc-*



**Pour Marcel Grignard il est nécessaire de « structurer des passerelles entre les différents acteurs de la société civile »**

*tion du sens entre l'intérêt particulier et collectif dans l'entreprise* ». Jean-Pierre Worms, de la Fonda, a rappelé l'enjeu de la qualité démocratique : « *La démocratie n'existe que depuis deux siècles et elle est déjà à bout de souffle.* » Le Pacte civique est construit sous forme

d'appels à s'engager aux plans individuel, collectif, institutionnel et politique. Pour les porteurs du Pacte, « *on ne peut pas demander tout à l'État. Dans une société complexe, la cohérence implique de la synchronie, de l'autonomie et de la responsabilité.* »

Les ateliers de travail du 14 mai ont déjà commencé à réfléchir à leur mise en œuvre pour agir autrement : « *l'écoute, le débat, la concertation ont été des points d'insistance.* » Autres idées fortes présentes : « *Oser des dialogues. Oser l'interpellation. Oser dépasser nos peurs. Oser entreprendre en interdépendance. Oser s'impliquer dans la durée. Notre société ne peut plus se priver de toutes ses potentialités.* »

**Jacques Rastoul**

## ✓ Des appels à s'engager

Parmi les 32 propositions d'engagements on trouve :

**Au plan individuel,** « consacrer du temps et/ou de l'argent à des engagements d'intérêt collectif, de solidarité ou syndicaux ; reconnaître le droit à la parole de chacun et favoriser l'expression individuelle et collective de ceux qui ont le plus de difficulté à s'exprimer et se faire comprendre ; participer de manière constructive au débat public et prendre part au votes ; assumer ses obligations de contribuable et d'assuré /assuré social ; adopter des modes de vie plus équilibrés qui préservent la planète».

**Les engagements collectifs et politiques,** tout aussi nombreux et détaillés, concernent les entreprises, le syndicalisme, les associations, les banques, les fonctions publiques, les collectivités locales, les médias, les partis politiques, les communautés spirituelles et courants de pensée, l'Union européenne... Ils visent la qualité démocratique, l'éducation, les inégalités, les exclusions, les maltraitances, les discriminations, avec une finalité : « *revivifier le vivre ensemble* »

**En savoir plus**

et adhérer à ces engagements : [www.pacte-civique.org](http://www.pacte-civique.org)